

Questions orales

L'ÉNERGIE

LA PUBLICATION DE L'INVENTAIRE DES RÉSERVES

M. J. H. Horner (Crowfoot): Monsieur l'Orateur, étant donné que le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources a déclaré la semaine dernière à la Chambre qu'il avait envoyé un exemplaire du rapport de l'Office national de l'Énergie aux gouvernements de la Saskatchewan et de l'Alberta, pourrait-il maintenant dire à la Chambre s'il a reçu une réponse de ces provinces, et si le gouvernement compte publier ce rapport le plus tôt possible pour faciliter la tâche des députés durant le débat du budget?

L'hon. Donald S. Macdonald (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Oui, monsieur l'Orateur, le ministre des mines et des minéraux de l'Alberta m'a répondu et me demande de publier le rapport. Le ministre albertain n'a pas fait de commentaires sur la substance du rapport et apparemment n'importe quelle quantité destinée à l'exportation lui serait acceptable. Je présenterai des recommandations à mes collègues en tenant compte de cette situation et j'espère que le rapport sera publié sous peu.

LA POSSIBILITÉ D'UNE RÉPUDIATION DE L'ACCORD RELATIF AUX PRIX DU PÉTROLE PAR LE PREMIER MINISTRE DE L'ALBERTA—LES INTENTIONS DU GOUVERNEMENT FÉDÉRAL

M. Peter C. Bawden (Calgary Sud): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au premier ministre. Étant donné que le soir de l'exposé budgétaire, le premier ministre de l'Alberta a déclaré que d'après lui, l'accord sur le pétrole intervenu en mars n'avait plus force exécutoire, nous dirait-il s'il a communiqué avec le premier ministre albertain et s'il convoquera une réunion des premiers ministres ou prendra immédiatement d'autres mesures pour dissiper les nouveaux aléas en égard à l'énergie?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur l'Orateur, j'aimerais rappeler à la Chambre qu'à la dernière réunion des premiers ministres il y a quelques semaines, il a été convenu que nous nous réunirions à nouveau en mai pour aborder...

Une voix: En mai! C'est trop tard!

M. Trudeau: ... en mai pour examiner l'accord qui devrait entrer en vigueur après le 1^{er} juillet. La situation n'a pas changé en ce qui nous concerne. Si le premier ministre de l'Alberta prenait des mesures qui rendraient inapplicable l'accord intervenu en mars dernier, nous songerions sans doute à prendre d'autres dispositions.

M. Bawden: Monsieur l'Orateur, étant donné l'importance de la situation et comme tout porte à croire que le prix du pétrole brut augmentera peut-être avant la date convenue en mars dernier, le premier ministre songerait-il à prendre de toute urgence des dispositions pour rencontrer le premier ministre albertain et organiser une réunion anticipée des premiers ministres?

M. Trudeau: Il y a eu entente entre toutes les parties et, pour autant que je sache...

Une voix: Vous l'avez rompue.

M. Trudeau: Pour autant que je sache, le premier ministre de l'Alberta a déclaré qu'il pourrait ne pas se considérer lié par cette entente. Je crois savoir qu'il a plus tard

[M. Gillespie.]

déclaré qu'il pourrait se considérer lié jusqu'à la fin de l'hiver. A mon avis, il appartiendrait peut-être à ce premier ministre d'entrer en contact avec moi et avec les autres premiers ministres s'il estimait ne plus être lié par l'entente.

* * *

LA SANTÉ

LA VENTE DE CONSERVES POUR CHIENS ET CHATS—
DEMANDE D'ENQUÊTE SUR CERTAINS CAS DE
CONTAMINATION

M. Heath Macquarrie (Hillsborough): Monsieur l'Orateur, en l'absence du ministre de la Santé nationale et du Bien-être social qui assiste à la conférence fédérale-provinciale, j'adresse ma question à son secrétaire parlementaire en signalant qu'elle est peut-être plus importante quoique moins excitante que la dernière que j'ai posée. Cette question m'a été dictée par certaines observations venant des directeurs de l'Association des consommateurs du Canada et autres intéressés selon lesquelles on met en conserve pour les chiens et les chats des produits alimentaires contaminés et impropres à la consommation, et que la santé d'un certain nombre de Canadiens a été mise en danger par les contacts avec des animaux malades ainsi que, triste à dire, par la consommation directe de ces produits dans le cas de certains Canadiens démunis. Le ministre nous dirait-il si son ministère a entrepris ou entreprendra une enquête sur ce danger très grave qui menace la santé des Canadiens?

Mlle Coline Campbell (secrétaire parlementaire du ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): Monsieur l'Orateur, je prends note de la question du député.

* * *

LES PÊCHERIES

LA POSSIBILITÉ D'UNE MODIFICATION DES CONTINGENTS RELATIFS AU HARENG—LA QUESTION DES INFRACTIONS À L'ACCORD DE LA CIPAN PAR L'URSS

M. Jack Marshall (Humber-Saint-Georges-Sainte-Barbe): Monsieur l'Orateur, le ministre d'État (Pêcheries) dirait-il à la Chambre si, pendant la conférence de la CIPAN tenue en Floride la semaine dernière, on a abordé le sujet du contingentement de harengs dans la région du banc George; si oui, nous dirait-il si les quotas de harengs et autres ont été modifiés?

L'hon. Roméo LeBlanc (ministre d'État (Pêcheries)): Monsieur l'Orateur, je demanderais au député de patienter jusqu'à demain, afin de me permettre d'obtenir une documentation complète; je dois m'entretenir avec les fonctionnaires qui rentreront plus tard cet après-midi. Je sais que le sujet qui préoccupe beaucoup les Canadiens et surtout les pêcheurs, sera à l'ordre du jour de la réunion qui doit se tenir en janvier prochain. Je sais qu'il a été question du hareng mais je ne voudrais pas induire le député en erreur en lui répondant avant de posséder des renseignements complets.